

Sous l'eau, la DO ?

DE LA SALLE DE REUNION TROP PETITE A L'ORDRE DU JOUR TROP LONG, UN CT-DO MAL CALIBRE, SANS AVANCEE, OU LE DIALOGUE S'EFFACE DERRIERE LES POSTURES. LA DO MANQUE-T-ELLE DE MARGES DE MANŒUVRE ? PEUT-ETRE. D'AMBITION ? SANS DOUTE. DE MOYENS ? C'EST SUR.

Un Contexte particulier

Lors de ce CT, notre Directeur des Opérations ne s'est pas découvert d'un fil. Rien à voir avec le mois d'avril, mais plutôt avec le projet de protocole, car depuis 6 mois, le protocole est dans tout, et tout est dans le protocole !

20 mois qu'il n'y avait pas eu de CT DO, une période qui aurait pu permettre de répondre au formalisme que nécessite ce type d'exercice, mais non ! C'est sans règlement intérieur que s'ouvre cette réunion. La communication tardive de l'ordre du jour et des documents de travail -et par voie de conséquence des questions des organisations syndicales- remettent en cause l'efficacité et le sens même de ce CT.

Un point sur la sécurité

Ce point permet au DO d'afficher sa satisfaction sur le suivi de la sécurité au niveau de sa direction. Celui-ci est en effet précis et exhaustif. Cependant, la présentation tronquée qui en est faite lors de ce CT n'est pas du meilleur effet pour confirmer ce constat ! Il n'est notamment pas fait mention de la partie analyse sécurité technique (QST). Des OS s'interrogent sur l'intérêt de promouvoir cette démarche si celle-ci n'est même pas évoquée en CT.

L'ensemble des participants salue la baisse continue des HN en CRNA. Les syndicats notent cependant la persistance d'un taux de HN plus élevé dans les SNA. L'organisme de CDG garde un taux de HN supérieur et subit une forte hausse du nombre d'incursions de pistes en 2012. Cette hausse est due au dépouillement systématique des alarmes RIMCAS et ne permet pas de conclure à une détérioration du niveau de sécurité.

Concernant CDG, le DO souhaite mettre en avant le travail conduit par le service exploitation sur l'appréciation du risque, notamment concernant les ANC (Approches non conformes). Sans mettre en doute a priori ce travail, les représentants des personnels s'interrogent sur la manière dont celui-ci est mené, par exemple sur la pertinence de l'introduction d'une gradation supplémentaire dans l'analyse de sécurité (HN40). Ce zoom sur l'analyse des incidents peut nuire à terme à l'objectif d'une meilleure appréhension du risque. Pour l'ensemble des OS, le HN50 doit rester l'indicateur limite en SNA comme en CRNA.

L'ensemble des OS émet les plus grandes réserves sur la recommandation BEA faisant suite à l'analyse d'un incident consécutif à une ANC à CDG. Cette recommandation consisterait à doter les contrôleurs d'un outil de surveillance du plan de descente.

Le SNCTA regrette que, lors de l'enquête sur cette ANC, le service exploitation de CDG ait introduit un biais d'analyse, qui a eu pour conséquence une recommandation du BEA inadaptée, qui, si elle était appliquée, fragiliserait encore un peu plus les contrôleurs de CDG et d'ailleurs.

L'unanimité des représentants des contrôleurs estime que le déploiement d'outils de surveillance du plan de descente n'est pas adapté. Dans le cas précis, la mission d'un contrôleur d'approche consiste à amener un avion à la bonne vitesse et à la bonne altitude sur son axe, les contrôleurs disposent à cet effet de tous les outils nécessaires. Il n'est pas dans la mission des contrôleurs de surveiller les plans de descente des pilotes, ceci est de la stricte responsabilité de ces derniers.

La compatibilité IFR/VFR

Sujet récurrent qui met en évidence des besoins urgents de clarification notamment des classes d'espace. La DO mène ces travaux en y associant la partie bord (pilote) et prévoit de rendre sa copie en septembre.

Le SNCTA demande la suppression de la classe E, ainsi qu'une étude juridique sur les conséquences d'un incident ou d'un accident entre un vol IFR et un vol VFR.

La DO indique ne pas être en mesure de produire ce type d'étude mais s'engage à déployer un arsenal réglementaire strict permettant la protection maximale du contrôleur dans ce domaine.

Espaces & Approches

Un point espace restreint lors de ce CT puisque le GS espace du 2 avril dernier a permis (parfois) l'approche plus précise des dossiers en cours.

SIV Seine : la DO précise qu'elle souhaite explorer toutes les pistes, sans en exclure aucune, notamment la création d'un quatrième secteur. Elle propose de «repartir d'une feuille blanche» et se donne un an pour aboutir.

Approche commune Rennes - Nantes à NDDL : le rapport de la commission de dialogue remis au ministre confirme l'utilité du projet. La DO prendra connaissance mi-avril des orientations du gouvernement. Le DO confirme que NDDL (Notre Dame Des Landes) sera une création d'approche et non un regroupement. Les travaux seront conduits en commun entre Rennes et Nantes, une évaluation d'impact sur les centres adjacents sera menée, notamment en termes d'espace. Les problématiques formation ont été très largement abordées lors de ce CT. Le SNCTA et les autres OS ont obtenu que ce point soit inscrit en clair dans le mandat. Le SNCTA a demandé que la structure réglementaire de formation soit identique pour l'ensemble des contrôleurs.

Le FABEC, le grand oral

Le DO a souhaité faire un point oral après la dernière réunion des « DO » du FABEC. Pour les OS, difficile de s'y retrouver dans un tourbillon d'informations parcellaires où s'entrechoquent projets espaces, stratégie financière, géopolitique, etc. Nous ne sommes visiblement pas les seuls à y perdre notre latin, puisque nos dirigeants eux-mêmes ont eu recours à un consultant* pour tenter de sortir de l'ornière.

Résultat: « il faut définir un cadre de travail et veiller à élaborer des stratégies qui ne lèsent aucun des partenaires, et développer une approche Top Down qui permette d'élaborer des scénarios «High Level» » !

Le SNCTA a dénoncé le manque de vision claire et de perspectives sur l'ensemble de ces thématiques, ayant pour conséquence la naissance d'un sentiment d'insécurité pour les contrôleurs concernés par ces projets. Le DO répond que la DSNA, par son travail et les options qu'elle privilégie, travaille à sécuriser les positions des centres français et apporter ainsi une réponse à ce sentiment.

Budget & Audit ISO

Le DO présente un budget 2013 amputé de 9,8%, auquel s'ajoute un nouveau gel de 5% sur les budgets de fonctionnement. Un budget 2013 en retrait qui systématisera les recherches d'économies sur tous les postes. S'en suit un débat surréaliste sur les pistes d'économie en fonction de la perception qu'a chacun de ce qui est nécessaire et superflu. La CGT stigmatise l'installation du WIFI dans un organisme où les ordinateurs sont légion et accessibles par tous. Puis l'équipement des cadres de la DO en MacBook Pro. Ce à quoi le Directeur oppose l'efficacité et le gain de temps procurés par les ordinateurs à la pomme. Le SNCTA remercie Steve Jobs sans qui les documents et l'ordre du jour seraient parvenus après le CT.

*Personne qui regarde la montre de son client pour lui donner l'heure.

Le dernier audit ISO est globalement satisfaisant... sauf concernant la gestion des MANEX. Élément regrettable quand on sait l'importance de ce type de document pour les contrôleurs. Mais constat sans surprise, quand on sait l'incapacité de la DO et de certains services exploitation à mettre à disposition des subdivisions les procédures et outils de gestion nécessaires au suivi et à la mise à jour de ces documents structurants.

Les questions sans réponses

Reléguées en fin de séance, nombre de questions des représentants des personnels resteront sans réponses. Faute au manque de temps, la réunion n'a duré que 10 heures, ou par choix, c'est selon!

Centrale à énergie CRNA SE : situation de crise au CRNA-SE suite à la remise en cause du mode de fonctionnement de la supervision de la centrale à énergie. Le DO estime que l'astreinte est la solution et que celle-ci est satisfaisante. Il confirme son choix de travailler dans cette direction, et demande à la direction du CRNA d'étudier les aspects techniques et organisationnels induits par ce choix. Face à cette décision, le SNCTA soutiendra les chefs de salles dans toutes leurs actions visant à protéger les secteurs en cas d'incident énergie.

Feuille de route région parisienne : le SNCTA fait le constat que l'ensemble des mesures inscrites dans cette feuille de route est décliné au niveau des centres concernés. Le DO et le chef des SNARP s'accordent sur ce point mais font mine de ne pas comprendre notre demande. Le SNCTA indique qu'il s'agit d'une mesure instaurée dans un certain contexte, qu'elle avait un but coercitif et que les raisons de sa mise en œuvre n'étant plus d'actualité, son maintien ne constitue aujourd'hui qu'une mesure vexatoire à l'encontre de certains personnels de la DO. En conséquence le SNCTA demande formellement son abrogation et est rejoint dans cette demande par l'ensemble des OS. Le DO et le chef des SNARP refusent d'abroger cette feuille de route, ce qui constitue pour le SNCTA une marque d'agression inacceptable à l'encontre des contrôleurs. Il s'agit d'un symbole, mais il est de taille! Car enfin, quelle est la nature du délit commis par les contrôleurs de la région parisienne, pour qu'on leur impose un délai de prescription supérieur à 5 ans ?

NBT Pyrénées : le DO indique que le Nouveau Bloc Technique de Pyrénées est une priorité, il indique également qu'il ne pourra le faire que si on lui en donne les moyens! Le SNCTA sera vigilant sur l'application concrète de cette «priorité» DO.

Ascenseur de Rouen : le DO a semble-t-il enfin convaincu «l'assemblée de copropriétaires» de Rouen de voter les budgets nécessaires à la résolution des problèmes d'ascenseur. Fin d'un épisode malheureux ? Nous l'espérons, ce dossier du niveau d'un syndic bénévole n'aura que trop duré!

Depuis trop longtemps, la DO n'est pas à la hauteur des attentes du SNCTA. Manque de moyens, aucune marge de manœuvre : rien ne saurait justifier cette absence de dynamique. Malgré tout, le petit monde du contrôle aérien français se donne l'illusion qu'il est en marche. En attendant qu'il soit trop tard ?